

Michel MAGNIEN

PRESENCE DE L'ART POËTIQUE D'HORACE
DANS LES ADAGES D'ÉRASME

*Quicquid praecipies, esto brevis, ut cito dicta
percipiant animi dociles teneantque fideles.
Omne superuacuum pleno de pectore manat¹.*

Comment mieux faire sentir le sens de la formule qui anime Horace, sinon en citant pour commencer ce célèbre précepte ? Avec sa virtuosité habituelle, Horace s'amuse ici à mettre son sujet en abyme : il donne un précepte sous la forme qu'il recommande, en quatre syllabes – deux longues, deux brèves – pas une de plus : *esto brevis*.

Dans le cadre d'une journée d'étude qui entend montrer comment et en quoi cet art horatien de la formule a pu puissamment contribuer à la survie et à la diffusion de l'*Épître aux Pisons* durant la Renaissance, il ne m'a pas semblé sans intérêt d'essayer d'étudier la place allouée aux sentences horatiennes dans le plus célèbre et le plus pratiqué des répertoires de formules de l'époque, qui n'en a pas manqué pourtant : les *Adages* d'Érasme. Afin que nous puissions nous rendre compte très matériellement de la dimension gnomique, ou parémiologique de maints vers de l'*Art poétique* – dimension qui me semble étroitement liée au caractère prescriptif de cette lettre à de jeunes poètes –, il m'a semblé judicieux d'aller feuilleter le « magasin de Minerve » érasmien.

Qui mieux qu'Érasme, si sensible à la densité et à la force évocatrice de certaines formules ou expressions antiques, pouvait en effet nous montrer comment le texte d'Horace a continué de s'imposer grâce à la diffusion de ses préceptes sous une forme à la fois dense et élégante, frappante et évocatrice ? Dès la première préface qu'il a donnée aux *Adages*, Érasme a d'ailleurs souligné cette dimension : « La plupart des vers du poète Horace, si variés, si pénétrants, ne sont-ils pas proverbiaux ou bien n'ont-ils pas une tournure proverbiale ? »².

Après avoir rapidement rappelé les différentes phases de constitution et les enjeux de ce capital recueil qui *in fine* ne recensera pas moins de 4151 adages, il faudra essayer, en nous appuyant sur des données chiffrées et quelques statistiques, de déterminer quelles sont les parties de l'*Art poétique* qui ont le plus retenu l'attention du parémiologue et pourquoi ; avant d'avancer dans notre conclusion, grâce à l'étude plus particulière des *Herculei labores*, que notre prosateur néo-latin nous semble bien composer son gigantesque travail sous l'invocation d'Horace.

LES TRAVAUX D'HERCULE DE L'HOMONCULE

On le sait, cela lui sera beaucoup reproché par certains de ses ennemis, la modestie étouffe rarement Érasme. Or, entre autres titres de gloire qu'il a pu revendiquer, il n'est pas

¹ Horace, *Art poétique*, vers 335-337 : Quel que soit le précepte donné, sois bref ; ainsi / les esprits dociles saisiront vite les paroles et les conserveront fidèlement. / Tout ce qui est superflu s'écoule hors de l'esprit saturé.

² Érasme, Préface à Lord Mountjoy (Paris, juin 1500), Allen 126, l. 77-8 (t. I, p. 292) : « *Quid ? Horatii poetae tum varii tum acuti nonne plerique versus aut prouerbiales sunt aut prouerbii faciem habent ?* ».

peu fier, lui le petit homme au corps chétif et dolent, d'avoir mené à bien le travail des *Chiliades*, d'avoir réalisé cette collecte de plusieurs milliers d'adages découverts à travers la littérature gréco-latine dans son ensemble – et dans une moindre mesure dans les textes de la tradition chrétienne. On lit deux fois la formule dans l'édition bâloise de 1515 : lui l'homme est ainsi parvenu à accomplir le travail de plusieurs Hercules³. Et de fait, il s'agit déjà à ce moment là (1515) d'une œuvre énorme, de l'œuvre d'une vie, poursuivie durant une bonne quinzaine d'années et qu'Érasme ne cessera, à un rythme il est vrai bien plus modéré après 1528, puis 1533, de revoir et d'augmenter.

L'inventaire proposé par l'annexe 1, qui fournit la liste des éditions remaniées des *Adages*, le montre assez sans qu'il soit besoin de beaucoup y insister : depuis l'édition originale parisienne, les *Adages* n'ont cessé de se grossir des lectures, et des réflexions surtout, de l'humaniste. De 818 adages recensés et commentés en 1500, on passe à 4151 en 1536, l'année de la mort d'Érasme. L'accroissement le plus éloquent est sans aucun doute celui que rend perceptible le calcul par feuilles imprimées, puisque la première édition est imprimée à Paris au format in quarto, alors que le transfert à Venise en 1508, qui a profondément fait évoluer le projet, se signale par le passage à l'in folio, lequel restera toujours le format des éditions ultérieures, inévitable vu l'ampleur prise par l'ouvrage. Les 18 feuilles et demie imprimées à Paris par Jean Philippi en juin 1500 pèsent en effet bien peu par rapport aux 290 feuilles de la dernière édition publiée du vivant d'Érasme (1536) : si le nombre de proverbes recensés est en gros multiplié par 5, la masse textuelle aura, elle, augmenté de plus de 1500% en 36 ans⁴.

Pour comprendre le travail de parémiographe – puisque tel est le terme par lequel il se désigne lui-même⁵ –, auquel Érasme a pu se livrer à partir de l'*Art poétique* d'Horace, il me

³ Érasme, Préface des *Adages* de l'éd. de 1515 – Allen 269, l. 44-49 ; t. I, p. 523 : « Porro cum iterum pararem aeditionem apud Venetos, haud tum quidem ignorabam argumenti suscepti pondus ac difficultatem, sed tamen totum hoc negotium intra menses plus minus octo confectum est et tantum laborum, quantum non unum requirat Herculem, **uni homuncioni** erat exhauriendum. » [En outre, alors que je préparai une seconde édition à Venise, je n'étais pas sans savoir l'importance et la difficulté de l'entreprise ; néanmoins, toute cette affaire a été réalisée en moins de huit mois et ce travail si accablant qu'il aurait requis plus d'un Hercule, devait être entièrement accompli par un seul petit homme.].

Érasme, Adage n°2001, « *Herculei labores* », *Adagiorum chiliades Des. Erasmi Rot.*, Bâle, Froben-Bischoff, mars 1542, in folio, p. 635 : « Nobis autem eodem tempore cum duobus monstris immanibus fuit congregiendum, quorum utrumvis tantum habebat negotii ut multos Hercules requireret, tantum abest ut **unicus homuncio** duobus par esse possit. Nam Basileae simul typis excudebantur Adagiorum Chiliades, sic emendatae locupletataeque ut non minoris mihi constiterit instauratio quam prior editio quam Venetiae apud Aldum Manutium peregrimus, et universae divi Hieronymi lucubrationes... Tanta rerum moles **huic homuncioni** sustinenda fuit, et quidem uni. » [De notre côté, il nous fallut affronter en même temps deux monstres cruels dont l'un seulement suscitait assez de trouble pour réclamer l'intervention de plusieurs Hercules – tant s'en fallait qu'un seul petit homme pût égaler ces deux monstres ! Au même moment en effet à Bâle s'imprimaient les *Chiliades d'Adages* – corrigées et augmentées au point que cette reprise n'a pas représenté pour moi moins de travail que la précédente édition que nous avons réalisée à Venise chez Alde Manuce – et les Œuvres complètes de saint Jérôme... Cette masse si écrasante de travaux a dû être accomplie par le petit homme que je suis, et assurément seul.].

⁴ Pour aborder cette somme, qui se trouve être la première grande œuvre publiée par Érasme et qui a tant fait pour asseoir sa réputation de « Prince de l'Humanisme », nous disposons de deux guides précieux, l'anthologie constituée par Margaret Mann-Philips, précédée d'une riche étude (*The Adages of Erasmus. A Study with Translations*, Cambridge U. P., 1964), et les quelque vingt pages, comme toujours fort claires et synthétiques, que J. Chomarat lui a consacrées dans sa thèse (*Grammaire & rhétorique chez Érasme*, Paris, Les Belles Lettres, 1981, t. II, p. 761-782). Sur le projet initial d'Érasme, les *Collectanea* de 1500, on lira aussi avec profit l'étude de Cl. Balavoine, « L'essence de marjolaine, ou ce qui, de l'adage, retint Érasme », *La Licorne*, n°3 (Formes brèves...), 1979, p. 159-183.

⁵ Voir l'adage 2001, « *Herculei labores* » : « *M. Tullius non requirit eloquentiam a philosopho, et quisquam eam requirat a paroemiographo* ? » [Cicéron n'exige pas d'éloquence chez un philosophe, et chacun l'exigerait d'un

semble tout d'abord indispensable d'essayer de préciser, comme il le fait si bien imprimer en tête des éditions successives de ses *Adages* à partir de 1515, « *Quid sit paroemia* »⁶. Or il ne faut guère avancer dans la lecture de ces copieux liminaires (onze pages in folio) pour tomber sur la définition suivante,

*Verum multo aliud est commendare paroemiam et quaenam sit optima demonstrare, aliud quid ea sit in genere definire. Mibi, quod grammaticorum pace fiat, absoluta, & ad nostrum hoc institutum accomodata paroemiae finitio tradi posse videtur ad hunc modum, **Paroemia est celebre dictum, scita quapiam nouitate insigne.** Vt dictum generis, celebre differentiae, scita quapiam nouitate insigne, proprii vicem obtineat. Quandoquidem his tribus partibus perfectam constare definitionem dialecticorum consensus est.*

Toutefois, c'est une chose de recommander l'adage et de montrer quel est le meilleur, une autre que de définir sa nature et son genre. Pour ma part, et que cela soit dit sans offenser les grammairiens, il me semble qu'on peut avancer cette définition de l'adage, parfaite et adaptée au projet qui est le nôtre ici : l'adage est une expression bien connue, rendue remarquable par quelque piquante originalité. Ainsi *expression* relève du genre, *bien connue* de la différence, *par quelque piquante originalité* du propre. Il y a en effet accord chez les dialecticiens pour dire qu'une définition parfaite se fonde sur ces trois éléments. (*QSP, Adagiorum chiliades Des. Erasmi Rot.*, Bâle, Froben-Bischoff, mars 1542, f. a 2 r° ; SS, 1-2005, p. 24).

Voilà une définition qui, souligne Érasme, répond aux canons scolastiques puisqu'elle en présente les trois éléments indispensables : le genre (*dictum*), la différence spécifique (*celebre*) et le propre (*scita quapiam nouitate insigne*). L'adage est donc pour Érasme (qui latinise ici le terme grec *paroimia* mais utilise tout aussi bien ailleurs les termes latins *proverbium* ou *adagium*), « une expression bien connue, rendue remarquable par quelque piquante (ou élégante : *scita*) originalité ». J. Céard l'a fort bien souligné⁷, on sent bien ici la difficulté de la définition – déjà aigrement dénoncée par Scaliger dans sa *Poétique*⁸ –, comme de l'enquête conduite par Érasme à travers la littérature antique, puisque l'adage est à la fois commun quant à son fond et original dans sa forme. Citons à ce sujet J. Chomarat : « la tâche d'Érasme qui ne travaille pas sur une langue vivante consiste à chercher dans les œuvres écrites des poètes ou des historiens anciens les formules, qui en se répandant sont devenues proverbiales »⁹. Le problème étant bien entendu celui de la diffusion du *dictum* : est-elle antérieure à la formulation relevée par Érasme ou postérieure à elle ? Érasme recense-t-il la version poétique (ou littéraire pour les passages en prose) de la Sagesse des Nations ou bien dresse-t-il l'inventaire des formules qui ont fait florès après leur surgissement sous la plume de tel ou tel grand auteur (au premier rang desquels il place bien entendu Homère) ?

parémiographe ? » (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 633) ; ou la chute des Silènes d'Alcibiade : « *Sed quo me sermonis cursus abripuit, ut paroemiographum professus ecclesiastes esse coeperim ?* » [Mais où le cours de mon discours m'a-t-il emporté : je commence à jouer les prédicateurs alors que je m'étais déclaré parémiographe ?] (*Ad. 2201, Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 691). Pour une analyse de la façon dont Érasme conçoit ce travail, v. J. Vignes, « Parémiologie et philologie humaniste dans les épîtres liminaires des *Adages* d'Érasme », in *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et la fiction*, P. Galand-Hallyn, F. Hallyn & G. Tournoy éd., Genève, Droz [Romanica Gandensia, vol. XXXII], 2005, t. I, p. 277-293.

⁶ « Ce qu'est un adage » (titre abrégé dans la suite de cet article en *QSP*) ; cette passionnante, mais fort volumineuse, mise au point a été pour partie traduite par J. Céard, « Érasme : *Prolegomena* / Prolégomènes », *Seizième Siècle*, I, 2005 (Proverbes & adages à la Renaissance), p. 22-45. Voir aussi les analyses stimulantes de *QSP* livrées par Claudie Balavoine, « Les principes de la parémiographie érasmiennne », in *Richesse du proverbe*, Fr. Suard & Cl. Buridan éd., Lille, Univ. de Lille 3, 1984, p. 9-23.

⁷ « Le proverbe selon Érasme », *Seizième Siècle*, I, 2005, p. 18.

⁸ Voir Chr. B. Beuermann, « Le renouvellement de l'esprit par l'adage », *BHR*, XLVII, 2, juin 1985, p. 344-8.

⁹ Voir J. Chomarat, *Grammaire & rhétorique chez Érasme*, t. II, p. 772-3.

S'il est toujours possible de juger de la dimension spirituelle de telle ou telle formulation, il est bien moins aisé pour nous modernes de juger de la « célébrité » (au sens latin) de telle ou telle expression, à moins qu'elle ne soit attestée, mais le cas n'est pas si fréquent, par quelque commentateur ou scholiaste¹⁰.

Le grand théoricien de l'art oratoire qu'est Érasme, est avant tout séduit par cette capacité de l'adage à concentrer la pensée, à la rendre plus frappante et, partant, à rendre le discours qui l'emploie plus persuasif :

Inest nimirum, inest in his paroemiis nativa quaedam et genuina vis veritatis. Alioquin qui fieri potuit, ut eandem plerunque sententiam in centum dimanasse populos, in centum uideamus transfusam linguas, quae ne tot quidem seculis, quibus nec pyramides obstiterunt, vel interierit vel consenuerit ? Ut merito dictum illud videatur veritate nihil esse robustius. Deinde fit, nescio quo pacto, ut sententia proverbio quasi uibrata feriat acrius auditoris animum et aculeos quosdam cogitationum relinquat infixos. Nam longe minus tanget animum, si dixeris Caduca et brevis est hominis vita quam si proverbium cites Homo bulla [= Ad. n° 1248 ; éd. 1542, p. 437-440].

Se trouve assurément, se trouve dans ces proverbes une sorte de force de vérité, naturelle et innée. Du reste, comment a-t-il pu se faire que la plupart du temps, nous le constatons, la même devise se soit répandue chez cent peuples, se soit diffusée en cent langues ; et qu'elle n'ait jamais disparu ni même vieilli en dépit de l'écoulement de tant de siècles auxquels même les pyramides n'ont su résister ? Aussi est-ce à très bon droit, semble-t-il, qu'on a dit que rien n'est plus solide que la vérité. Il se produit ensuite, je ne sais comment, qu'une idée décochée, pour ainsi dire, par l'intermédiaire d'un proverbe frappe bien plus vivement l'esprit de l'auditeur et y laisse fixés comme les aiguillons de la pensée. En effet on frappe infiniment moins l'esprit si l'on dit « la vie de l'homme est fragile et brève » que si l'on cite le proverbe : « L'homme : une bulle ». (*QSP, Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 8)

Jacques Chomarat n'a pas tort de dire qu'aux yeux d'Érasme, « l'adage est un écart devenu usuel, une trouvaille personnelle entrée dans le domaine public »¹¹.

À terme, Érasme se sera donc montré bien plus sensible, pour reprendre sa définition, au propre (*scita quadam nouitas*) qu'à la différence spécifique (*celebre*). Et l'on comprend ainsi qu'Horace, le poète orfèvre, aux formulations si denses et brillantes, ait souvent retenu son attention, même si, et de loin, il n'est pas l'auteur ancien le plus utilisé ou cité dans les *Adages* : il arrive en cinquième position, bien après Cicéron ou Homère¹².

Soulignant la forte empreinte du séjour vénitien sur Érasme, l'inventaire que M. Mann-Philips a dressé de tous les auteurs cités au sein des *Adages* est fort révélateur de ses tropismes et intentions : grâce au milieu de l'Académie Aldine¹³, Érasme put avoir accès à

¹⁰ Voir par ex. l'adage n° 419 (« *Simulare cupressum* »), à propos duquel Acron signale que ce proverbe était, comme aux v. 19-21 de l'*AP.*, utilisé pour stigmatiser les peintres ne sachant faire qu'un motif ; ou voir encore l'adage n° 814 (« *Parturiunt montes* » ; *AP.*, v. 139) à propos duquel Porphyriion renvoie à Ésope. Dans la préface de 1500, Érasme soulignait déjà la propension un peu puérile d'Acron et de Porphyriion à « deviner » les proverbes chez Horace : v. préface à Lord Mountjoy (Paris, juin 1500), Allen 126, l. 101-105 (t. I, p. 292).

¹¹ J. Chomarat, *Grammaire & rhétorique chez Érasme*, t. II, p. 772.

¹² D'après les relevés très précis accomplis par M. Mann-Philips, *The Adages of Erasmus*, p. 393-403, les dix auteurs les plus cités dans les *Adages* sont dans l'ordre : Cicéron (892 citations ou mentions), puis Homère (666), Plutarque (618), Aristophane (596), Horace (475 ; 511 si l'on compte Porphyriion et Acron d'après J. Chomarat), Plaute (475), Platon (428), Suidas (392), Athénée (356), Lucien (335). Les autres poètes latins sont très en retrait : 257 citations pour Térence, 229 pour Virgile et 125 seulement pour Ovide.

¹³ Comme il le rappelle dans l'adage *Festina lente* (n° 1001), Érasme y a tout particulièrement fréquenté M. Musurus, J. Lascaris, et B. Egnazio : voir A. Renaudet, *Érasme et l'Italie*, 2^e éd., Genève, Droz, 1998, p. 156-166.

de rares et riches manuscrits grecs où il a puisé à pleines mains. D'où la sur-représentation de la littérature grecque (sept auteurs grecs figurent parmi les dix premiers auteurs les plus cités), qu'Érasme entend à partir de 1508 faire connaître et divulguer à travers son recueil de sentences – lequel se veut aussi anthologie, puisque le renouveau des études passe à ses yeux par une appropriation des trésors de la Grèce trop longtemps oubliés « par le malheur des temps ».

En dépit de ce goût affirmé pour le grec, Érasme semble avoir été sensible à la densité du latin et à sa puissance parémiologique puisque dans une adresse tardive « À tous les philologues » apparue dans l'édition de 1533, il déplorera que l'existence de recueils de proverbes et de lexiques grecs, – ceux d'Hésychius ou de Suidas par exemple – et l'absence parallèle d'équivalents du côté des Romains aient desservi la langue latine. Or, notons-le, Horace y est mis sur un pied d'égalité avec Aristophane, l'un des auteurs les plus cités dans les *Adages* :

*Des. Erasmus Rot. Philologis omnibus. [...] Et sane mirum est, quum apud Graecos tot clarissimi scriptores ex professo tractarint hoc genus, apud Latinos nullum extitisse uel e turba grammaticorum qui simile negocium susciperet, quum mea sententia Latinorum horti non minus uernent istiusmodi flosculis quam Graecorum, sed nescio quo pacto Graecorum admiratio propensior effecit, ut Latini sua uideantur habuisse neglectui. Alioqui non uideo quam ob rem Virgilius sit Homero et Hesiodo post habendus, aut Seneca, quisquis is fuit, Euripidi, aut **Plautus & Horatius Aristophani**. Nam M. Tullius, quod ad hanc sane rem attinet longe superat Demosthenem. Quisquis igitur hoc primus apud Latinos aggressus est, rem nec illiberalem nec infrugiferam aggressus est.*

Didier Érasme de Rotterdam, à tous les philologues... Et assurément on peut s'étonner de ce fait : alors que parmi les Grecs tant d'écrivains fort célèbres ont ouvertement pratiqué ce genre d'écrit, chez les Latins il ne s'en est trouvé aucun, même au sein de la foule des grammairiens, pour entreprendre pareille tâche – et alors même que selon moi les jardins des Latins ne fleurissent pas moins de ces fleurs délicates que ceux des Grecs ; mais, je ne sais comment, l'admiration plus forte que l'on porte aux Grecs a fait que les Latins paraissent avoir négligé leurs productions. Du reste, je ne vois pas pourquoi Virgile serait à placer après Homère ou Hésiode, ou Sénèque [le Tragique], quel qu'il ait été, après Euripide, ou bien Plaute et Horace après Aristophane. (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, f. aa2 r^o-v^o).

Comparant le relevé si scrupuleux de M. Mann avec le nombre de citations présentes dans la *Mória*¹⁴ – meilleur reflet sans doute des tropismes et des goûts profonds d'Érasme puisqu'il s'agit d'une pochade plus ou moins improvisée et non plus d'une œuvre de compilation –, J. Chomarat l'a remarqué : ce tableau ne correspond pas exactement aux goûts littéraires d'Érasme, puisque le *Lexicon* de Suidas (392 occurrences) y précède par exemple son cher Lucien (335). On remarquera qu'Horace est quand même, et de loin, le premier poète latin cité des *Adages*, bien avant Virgile. En cela, le fameux frontispice d'Urs Graf, mis au devant de l'édition de 1515, qui place Horace à égalité avec Virgile et après 6 poètes grecs est fort trompeur¹⁵.

¹⁴ Dans l'*Éloge de la folie*, Homère se trouve encore en tête avec 76 citations, mais Horace y est quand même cité 40 fois, bien plus que Virgile (16 fois) ou Ovide (14) et loin devant Plutarque, cette fois-ci (5 citations), ou Aristophane (5) : voir J. Chomarat, *Grammaire & rhétorique chez Érasme*, t. I, p. 404.

¹⁵ Notons en outre que parmi les 21 auteurs représentés par Urs Graf ne figure même pas Plaute, l'un des plus cités (475 fois). Sur les implications de ce frontispice qui souligne la dimension bibliographique des *Adages*, voir Isabelle Diu, « Une lecture des *Adages* d'Érasme, entre bibliographie rêvée et bibliothèque idéale », *@nales* [En ligne], Dossiers, Variations bibliographiques, mis à jour le : 03/06/2011, URL : <http://www.revue-analyses.org/index.php?id=1820>.

Cela posé, il faut aussi, avant d'étudier la place accordée à l'*Art poétique* dans les *Adages*, voir comment en sont matériellement constitués les articles ou rubriques. Certains adages très célèbres et fort développés comme le *Scarabeus* ou les *Sileni Alcibiadis*, qui ont d'ailleurs parfois du vivant même d'Érasme fait l'objet de tirés-à-part ou même de traductions séparées (comme le *Dulce bellum inexpertis*), sont un peu les arbres qui cachent la forêt¹⁶. Dans l'ensemble les articles sont courts, une quinzaine de lignes en moyenne au format in folio, et ils sont rédigés selon un ordre que les digressions ou les ajouts d'édition en édition tendent certes à bouleverser, mais qui est le plus souvent respecté : après avoir repris le titre de l'adage en début de notice et, si c'est une expression d'origine grecque, en avoir donné l'équivalent en latin, Érasme en fournit l'origine (titre d'œuvre et nom d'auteur), puis, grâce à des précisions d'ordre mythologique, historique ou géographique, voire zoologique¹⁷, il en explicite le sens souvent métaphorique, parfois obscur – puisque la formulation dense de l'adage a aussi quelque chose à voir avec l'*allusio*, voire l'énigme. Une fois ce sens clairement posé, Érasme fournit une ou plusieurs citations où l'adage se trouve repris ou exploité, et ensuite des passages de sens approchant, ou bien des expressions de sens opposé : ainsi à propos de l'adage 438 « Chou réchauffé, c'est la mort », il cite le vers 365 de l'*AP* (« *haec decies repetita placebit* ») qui exprime un sentiment tout opposé : la bonne poésie s'entendra encore avec plaisir même à la dixième audition¹⁸. En bon professeur de rhétorique, il

¹⁶ J. Chomarat recense seulement 80 adages de plus d'une colonne dans l'édition LB (v. *Grammaire & rhétorique chez Érasme*, t. II, p. 768, note 254).

¹⁷ Voir par ex. l'adage 1384, à propos de la sangsue qui clôt l'*AP*, avec renvoi à l'*Histoire naturelle* de Pline (XI, 34) : « *Non missura cutem nisi plena cruoris hirudo. / Proverbiū speciem habet illum etiam Horatianum in Arte poetica : Non missura cutem nisi plena cruoris hirudo. [AP. 476] Quadrabit in homines nimium sedulos et quibusuis in rebus immodicos. Cujusmodi nonnullos videas, qui, cum semel coeperint, nullum faciunt finem, donec defatigati desistant, nec rationem ullam habent alieni fastidii, sed suo tantum animo negotii modum metiuntur haudquaquam memores vetustissimi sermonis admonentis, ut tum a lusu desistamus, cum adhuc est jucundus, ne voluptatem odii molestia consecuta contaminet. Nemo nescit hirudinem, ubi semel haeserit corpori, nulla ratione posse reuelli, donec suctu sanguinis expleta decidat. Quidam appellant sanguisugam, Graeci βδέλλαν sive βδέλλιον. Linguam habet bisulcam ac fistulatam, quam penitus infigit cuti. Meminit Plinius libro undecimo, capite trigesimoquarto, atque inibi de altero quodam animali, cui nomen non sit, quod semper infixo sanguini capite vivat, donec nimia satietate dehiscaat et ipsi immoriens alimento, cum cibi non sit exitus.* » [Elle ne lâchera pas la peau avant d'être gorgée de sang, la sangsue. Ce passage d'Horace, dans l'*Art poétique*, prend même une allure de proverbe : « Elle ne lâchera pas la peau avant d'être gorgée de sang, la sangsue ». Cela conviendra à des gens trop empressés ou immodérés en certaines choses. On en rencontre un certain nombre de ce genre, qui, une fois qu'ils ont commencé, ne s'arrêtent jamais et ne tiennent aucun compte de la fatigue des autres, mais évaluent l'importance d'une affaire seulement de leur point de vue, ne se souvenant nullement de l'antique dicton qui nous invite à abandonner le jeu lorsqu'il est encore plaisant, de peur que la gêne qui s'ensuit, provoquée par l'animosité, n'altère le plaisir. Tout le monde connaît la sangsue : une fois qu'elle s'est collée à un corps, on ne peut d'aucune façon l'en détacher jusqu'à ce que, repue du sang qu'elle a sucé, elle tombe. Certains la nomment *suce-sang*, les Grecs *bdella* ou *bdellion*. Elle possède une langue bifide et creuse, qu'elle fiche profondément sous la peau. Pline en fait mention au ch. 34 du livre XI, et dans le même passage d'un autre animal, dont il ne donne pas le nom [la tique], qui vit la tête toujours plongée dans le sang, jusqu'à ce que, sous l'effet d'une trop forte réplétion, il lâche prise, mourant de s'être seulement alimenté puisque, chez lui, les aliments n'ont point d'issue.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 482).

¹⁸ « ... 'Cramben repetitam' appellat declamationem maximo cum taedio iterum atque iterum audiendam. Finitimum est illi, quod alio commemoravimus loco : Ὁ Διὸς Κόρινθος, id est Jovis filius Corinthus [=Ad. n°1050]. Contrarium illi : Δις καὶ τρις τὸ καλόν, id est Bis et ter quod est pulchrum. Quod enim per se praeclarum, id vel decies repetitum, ut inquit Horatius, placere solet. Quod ineptum, id primo gustu commendatione novitatis utcumque toleratur, caeterum iteratum haud jam ferendum fastidium adfert. » [<Juvénal> appelle « Chou réchauffé » (*Sat.* VII, 154) un propos qu'il faut écouter encore et encore avec grand dégoût. Cette expression est fort proche de celle que nous avons rappelée en un autre passage : *O Dios Korinthos*, c'est-à-dire Corinthus, fils de Jupiter. Son contraire : *Dis kai tris to kalon* c'est-à-dire « deux ou trois fois ce qui est beau ». En effet, ce qui est en soit remarquable, même répété dix fois a pour habitude de plaire, comme le dit Horace. Un propos sans esprit, peut être supporté au premier abord,

achève enfin sa notice en indiquant le contexte dans lequel on peut faire usage de cet adage, soulignant ainsi son application à des contextes variés.

On peut trouver un bon exemple de la manière dont Érasme procède avec l'adage suivant, qui éclaire et met en perspective une des formules-phares de l'*Art poétique*, et où l'on retrouvera les différents moments de l'analyse qui viennent d'être distingués :

2048. *Liberi poetae et pictores*

Lucianus in dialogo quem inscripsit, Ὑπὲρ τῶν εἰκόνων · Καίτοι παλαιὸς οὗτος λόγος, ἀνευθύνους εἶναι ποιητὰς καὶ γραφέας, id est Atqui vetus hoc dictum est, liberos esse poetas ac pictores. Idem in Demosthenis Encomio : Τὸ μὲν δὴ ποιητικὸν φύλον ἐλεύθερον, id est Atqui poeticum genus liberum. Sentit autem liberum esse poetis et pictoribus impune quidquid velint fingere. Εὐθύνη Graecis est causa sive accusatio. Magistratum itaque de quo cogebatur rationem reddere, qui susceperat, ὑπεύθυνον appellabant, liberum autem et de quo non exigebatur ratio ἀνεύθυνον. Indicat hoc Aeschinis oratio adversus Ctesiphontem. Diphilus apud Athenaeum libro sexto de poetis : Οἷς ἐξουσία / Ἔστιν λέγειν ἅπαντα καὶ ποιεῖν μόνοις, id est : Quibus licet / Et facere solis quidlibet atque dicere. Ad quod alludit Horatius cum ait : Pictoribus atque poetis / Quidlibet audendi semper fuit aequa potestas. [AP, v. 9-10]

Nam poetae numine aguntur, eoque illis frustra praescribas. Seneca libro De vita beata primo : Sive Platoni, inquit, credimus, frustra poeticas fores compos sui pepulit : sive Aristoteli, nullum magnum ingenium sine mixtura dementiae fuit. Est autem plurimum cognationis inter poeticam et picturam. Hinc est quod Simonides auctore Plutarcho : Τὴν μὲν ζωγραφίαν ποίησιν σιωπῶσαν προσηγόρευσεν, τὴν δὲ ποίησιν ζωγραφίαν λαλοῦσαν, id est Picturam tacitam poesim appellavit, poesim autem loquentem picturam. Proinde Horatius : Ut Pictura poesis erit. [AP, v. 361]. Torqueri potest in eos qui pertinaci et obstinato sunt ingenio, quosque necesse sit suis moribus relinquere. Aut in mulieres quibus nihil non permittitur, aut in principes quibus omnia laudi dantur. (Adagiorum chiliades, éd. 1542, p. 645-6).

[Les poètes comme les peintres sont libres — Lucien, dans le dialogue qu'il a intitulé *Sur les tableaux* : « *Kaitoi palaios houtos logos, aneuthunous eimai poietes kai grapheas* », c'est-à-dire : C'est un vieux dicton, pourtant, que les poètes et les peintres sont libres. Même propos dans son *Éloge de Démosthène* : « *To men de poietikon phylon eleutheron* », c'est-à-dire : Et pourtant la race des poètes est libre. Lucien pense qu'il est loisible aux poètes et aux peintres de créer impunément tout ce qu'ils veulent. *Euthunè* pour les Grecs, c'est un procès ou une accusation. Aussi une magistrature à propos de laquelle celui qui en avait la charge devait rendre des comptes, ils la disaient *hypeuthunon*, celle en revanche qui n'obligeait pas à rendre des comptes, ils la disaient *aneuthunon*. Le *Discours contre Ctésiphon* d'Eschine précise la chose. Chez Athénée, au VI^e livre, Diphile dit à propos des poètes : *Ois exousia estin legein apanta kai poiein monois*, c'est-à-dire : les poètes à qui seuls il est permis de faire et de dire tout ce qu'ils veulent. Propos auquel Horace fait allusion lorsqu'il dit : « Aux peintres comme aux poètes, a toujours été conféré un égal pouvoir d'oser tout ce qu'ils veulent ».

C'est que les poètes sont inspirés et qu'on s'opposerait en vain à eux. Sénèque affirme au livre I *De la Vie heureuse* : « Soit nous en croyons Platon, et c'est en vain qu'un homme maître de lui a frappé aux portes de la poésie ; soit nous en croyons Aristote, et aucun grand génie n'a existé sans une part de folie. » Par ailleurs, il y a bien des points communs entre poésie et peinture. D'où vient ce mot attribué à Simonide par Plutarque : *Tèn men zographian poièsin siòposan prosègoreusen, tèn de poièsin zographian lalousan*, c'est-à-dire : « la peinture est une poésie muette, et la poésie est une peinture parlante ». Ainsi Horace : « Il en ira de la poésie comme de la peinture... ». Cette réflexion peut être tournée contre ceux qui font preuve d'un esprit têtue et obstiné et qu'on doit abandonner à leurs penchants. Ou bien contre les femmes à qui

bon gré mal gré, du fait de sa nouveauté, mais répété, il devient insupportable et apporte le dégoût.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p.171).

absolument tout est permis, ou aux princes pour qui tout est titre de gloire.

QUE TIRE ÉRASME DE L'ART POÉTIQUE ?

Puisque nous sommes dans le vif du sujet, la présence et l'utilisation de l'*Art poétique* dans le volumineux recueil érasmien, reportons-nous à la seconde Annexe où sont inventoriées dans l'ordre du texte d'Horace, et par centuries de vers, toutes les citations ou allusions que j'ai pu relever dans l'énorme massif des *Adages*. Dois-je le préciser ? La mise en ligne en septembre 2011 par les soins de Tristan Vigliano du texte latin intégral des *Adages*¹⁹, puis la publication à la fin de l'année dernière de l'édition-traduction en cinq volumes sous la direction de J.-Christophe Saladin²⁰ ont facilité au plus haut point ce travail. J'espère que mon feuilletage du gros in folio, puis les interrogations informatiques et enfin la consultation du très précieux index des sources²¹ m'auront permis d'y relever la totalité des citations de l'*Art poétique*. Mais la chose n'est pas toujours simple, puisque, outre l'ampleur de l'ouvrage (plus de 1100 pages in folio dans l'édition bâloise de 1542 que j'ai utilisée), il arrive parfois à Érasme de reprendre une expression horatienne sans même le signaler tant elle appartient au patrimoine littéraire commun²².

Le tableau de l'Annexe 2 l'établit, ce sont donc 84 vers ou parties de vers de l'*Art poétique* qu'Érasme convoque, utilise, cite dans le cours de son œuvre monumentale. Et 14 expressions issues de l'*Épître aux Pisons*, signalées en gras dans la même Annexe, acquièrent le statut d'adages. Plus de 17,6 %, un bon sixième du texte de l'*Art poétique*, sont donc présents et commentés au sein du recueil érasmien. Depuis la chimère initiale dont Olivier Millet retrace ici même la fortune, jusqu'à la sangsue du vers 476 – qui, alors que tant d'autres expressions plus célèbres, nous le verrons, sont négligées, acquiert ici de manière un peu surprenante le statut d'adage²³ –, Érasme a donc mis à contribution l'ensemble de l'épître, cela paraît incontestable. Mais il l'a fait de manière fort contrastée :

– soit, on vient de le voir avec l'adage 1384, il reprend un vers entier : « *Non missura cutem nisi plena cruoris hirudo* » ; et l'on pourrait songer encore au vers 30 qui donne naissance à l'adage 1377 (« *Delphinum silvis appingit, fluctibus aprum* ») ; ou au vers 139, qui devient l'adage 814 (« *Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus* ») ;

– soit il en extrait un syntagme grammaticalement autonome, comme il le fait du vers 343 pour forger l'adage 460 « *omne tulit punctum* », et du vers 417 pour isoler « *Extremum occupet*

¹⁹ On peut le consulter sur le site du centre de recherches lyonnais auquel est rattaché Tr. Vigliano, le GRAC - UMR 5037 : <http://sites.univ-lyon2.fr/lesmondeshumanistes>

²⁰ Érasme de Rotterdam, *Les Adages*, sous la direction de Jean-Christophe Saladin. Éd. complète bilingue, Paris, Les Belles Lettres, 2011, 5 volumes.

²¹ Voir au tome V, p. 325, le relevé des 51 adages où sont cités des passages de l'*Art poétique* (dont il faut exclure les n°176, 385 & 3492).

²² On peut par exemple citer la clause de l'adage n°1660, où l'on découvre le célèbre oxymore *symphonia discors* (AP., v. 374) : « *Vidimus olim Lutetiae ludicram agi comoediolam, in qua plures concinebant, sed ita temperatis harmoniis, ut omnia dissonarent. Id erat curatum ab artifice musices ; nam imperitus non idem posset. Ducta videtur metaphora a dissono illo porcorum grunnitu. Non intempestive dicitur in homines inter se discordes et querulos, aut ubi offendet aures imperitorum cantorum symphonia discors.* [AP 374] » [Jadis, nous avons vu jouer à Paris une petite comédie divertissante où plusieurs acteurs chantaient ensemble, mais selon des harmonies ainsi arrangées que tout était dissonant. Cet effet était ménagé par un musicien expert, car un musicien sans talent ne pourrait produire pareil effet. La métaphore semble être empruntée à ce grognement dissonant des porcs. On ne l'emploiera pas de façon intempestive contre des gens qui se déchirent et se plaignent, ou bien lorsque la « symphonie discordante » de chanteurs incompetents froisse nos oreilles.] (« *Syrbenae chorus* », *Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 554).

²³ Voir l'adage 1384, transcrit et traduit *supra* à la note 17.

scabies » (adage 3303), ou encore du vers 471 pour créer l'adage 1723 (« *Minxit in patrios cineres* »)²⁴ ;

- soit enfin, par ellipse, Érasme extrait un *motto*, à l'instar de l'« *ad unguem* » du vers 294, image de la correction incessante nécessaire, qui renvoie au parfait poli de la pierre sous l'ongle du marbrier, et donne naissance à l'adage 491 ; ou encore à l'instar du *Ciceris emptor* (adage 2426), cette figure de l'amateur de pois chiches, dont le vers 249 précise qu'ils sont frits (« ... *si quid fricti ciceris probat et nucis emptor* ») qui incarne l'homme du peuple ignare et sans goût, dont les suffrages ne sauraient satisfaire un poète véritable (*AP.*, v. 248-250). L'adage peut ainsi se résumer, mais on atteint des cas-limites, à un seul terme comme dans le cas de l'adage 3083, avec le verbe *Juvenari*, infinitif dérivé du subjonctif présent du vers 246 de l'*Art poétique*²⁵, qu'on peut traduire par « mugueter ». Il s'agit d'un néologisme qui provient du passage où Horace, toujours, soucieux de la convenance, invite les futurs auteurs de drames satyriques à ne pas prêter aux Faunes sylvestres des vers de jeunes muguets citadins.

S'il est exploité dans son intégralité par Érasme, on notera parallèlement que l'*Art poétique* est présent des premières aux dernières pages des *Adages*. Plus précisément dès les premières lignes du véritable traité de parémiologie qui ouvre la première centurie, dont Claudie Balavoine puis Jean Céard ont montré tout l'intérêt. Après avoir commencé son exposé en livrant différentes définitions de l'adage proposées par les grammairiens antiques, Érasme invoque les vers 335-336 de l'*Art poétique*, cités au début de cet article, pour s'autoriser, au nom de l'impératif horatien de brièveté, à laisser de côté ces définitions qu'il trouve à la fois répétitives, trompeuses et inopérantes²⁶. Et l'*Art poétique* sera à l'autre bout de l'ouvrage encore exploité dans des notices ajoutées tardivement en 1533 comme l'adage 3776²⁷. Voilà donc un texte-source qui s'est trouvé sans cesse exploité par Érasme de 1500 à 1533.

²⁴ Ces syntagmes ne sont pas nécessairement des phrases, ce peut être aussi un ablatif absolu du type : « *inuuta Minerua* » (adage 42), extrait du vers 385 de l'*AP.* : « *Tu nihil inuuta dices faciesue Minerua* » [Tu ne diras ou ne feras rien qui contrecarre tes dispositions naturelles].

²⁵ « *Aut nimium teneris inuenentur uersibus unquam* » [« Que les Faunes se gardent de... » ou bien de mugueter jamais en des vers trop délicats].

²⁶ « *Neque me clam est complureis alias et apud Latinos et apud Graecos paroemia definitiones extare, verum eas omnes hic referre non arbitratus sum operaepretium fore, cum quod in hoc opere praecipue propositum sit, breuitatem illam, quam a docente requisit Horatius [AP 335-6], ubique quoad licebit sequi, tum quod eandem fere cantilenam canunt eodemque recidunt ; maxime quod inter tam multas nulla reperitur, quae vim naturamque proverbii sic complectatur, ut non aliquid vel redundet vel diminutum sit.* » [Or je sais pertinemment qu'il existe, et chez les Latins et chez les Grecs, un bien plus grand nombre d'autres définitions ; mais j'ai estimé qu'il ne serait pas utile de les rapporter toutes ici. C'est que dans cet ouvrage, partout et autant qu'on le pourra, on s'est avant tout donné pour but d'adopter la brièveté, qualité exigée par Horace de celui qui enseigne ; que ces auteurs chantent à peu près la même chanson et retombent sur les mêmes considérations ; et que surtout parmi tant de définitions, on n'en trouve aucune capable d'embrasser la vertu et la nature du proverbe sans redoubler ou oublier un élément.] (*QSP, Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 3 ; *SS.*, 1 – 2005, p. 22).

²⁷ 3776. *Nec deus nec homo / Hoc schema proverbiale frequenter obuium est apud poetas : Diis hominibusque inuitis* [plusieurs occurrences chez Cicéron], *Prob deum atque hominum fidem* [Térence, *Andr.*, I, 6], *Ibi de diuinis atque humanis cernitur. Horatius : Non dii, non homines, non concessere columnae.* [AP 373]. *Pindarus in Pythiis, hymno tertio : Κλέπτει τέ μιν οὐ θεός οὐ βροτός ἔργοις οὔτε βουλαίς, id est Nec deus illum fallit nec homo nec factis nec consiliis. Laudat Apollinem, qui, cum omnia sciat, nihil tamen mentiatur.* [Ni dieu, ni homme. Cette forme de proverbe se rencontre fréquemment chez les poètes : « contre la volonté des Dieux et des hommes », « j'en atteste les Dieux et les hommes ». Là, on tranche au nom des dieux et des hommes. Horace : « Ni les Dieux, ni les hommes, ni même les piliers des librairies ne l'ont permis. ». Pindare dans la III^e Pythique : *kleptei te min ou theos ou brotos ergois oute boulais*, c'est-à-dire : « Ni un dieu, ni un homme ne lui fait défaut dans ses actes ou ses décisions. » Il loue Apollon, qui, alors qu'il sait tout, ne ment néanmoins jamais.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 1007).

On remarquera toutefois que l'ensemble de l'épître n'a pas reçu un traitement uniforme : certains passages ont bien plus que d'autres retenu l'attention – ou mobilisé la mémoire ? – du parémiographe. Certaines expressions tels les « *sesquipedalia verba* » du vers 97 sont citées à quatre reprises²⁸ ; les larmes stipendiées, partant insincères des pleureuses, des vers 431-2 sont citées à trois endroits différents²⁹. La troisième centurie de vers horatiens, celle qui traite des genres dramatiques en Grèce et à Rome a visiblement paru à Érasme moins fertile en formules ; il n'y a isolé que cinq passages, pour neuf vers cités, alors qu'il a fait son miel avec application dans la quatrième, dont il a retenu vingt passages, comptant vingt-cinq vers.

Voyons par exemple de plus près le travail de notre parémiographe sur la section qui couvre les vers 343 à 365, qui, avec le tout début de l'épître, a le plus retenu l'attention d'Érasme.

*Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,
lectorem delectando pariterque monendo;
hic meret aera liber Sosis, hic et mare transit* 345
*et longum noto scriptori prorogat aevum.
Sunt delicta tamen quibus ignovisse uelimus;
nam neque chorda sonum reddit quem uolt manus et mens,
poscentique grauem persaepe remittit acutum,
nec semper feriet quodcumque minabitur arcus.* 350
*Verum ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
offendar maculis, quas aut incuria fudit,
aut humana parum cavit natura. Quid ergo est ?
Vt scriptor si peccat idem librarius usque,
quamuis est monitus, uenia caret, et Citharoedus* 355

²⁸ Voir les Adages 1152 (*ibid.*, p. 406) : « *Ne magna loquaris ... Eleganter Horatius huiusmodi grandiloquentiam ampullas et sesquipedalia verba vocat in Arte poetica : Projicit ampullas, et sesquipedalia verba.* » [Point de grands mots. Horace qualifie avec finesse dans l'Art poétique une grandiloquence de ce type d'ampoule et de mots d'un pied et demi : « il rejette le style ampoulé et les mots d'un pied et demi » ; ad. 1439 (*ibid.*, p. 497) : « *Tragice loqui. / Τραγικώτερον λαλεῖν, id est tragice loqui, est uerbis uti magnificentioribus. Est enim tragicorum character sublimis amatque tragoedia ampullas et sesquipedalia verba. Menander apud Plutarchum...* » [Parler à la manière des tragiques. *Τραγικώτερον λαλεῖν*, c'est-à-dire parler à la manière des tragiques, c'est user de termes trop pompeux. Le personnage tragique est en effet sublime et la tragédie aime le style ampoulé et les mots d'un pied et demi. Ménandre, chez Plutarque... » ; ad. 2169 (*ibid.*, p. 676) : « *Hamaxiaea / Ἀμαξιαία proverbiali uerbo dicebantur ampla magnificaque. Perinde sonat, quasi Latine dicas plaustralia, id est tanta, ut iustum plaustrum onus uideri possint. Unde ἀμαξιαία ῥήματα dictabant eo pacto, quo Flaccus dixit sesquipedalia verba. Quod genus sunt illa apud Aristophanem in Vespiis...* » [Qui rempliraient un chariot. Les choses énormes et fastueuses, on les disait de manière proverbiale *Hamaxiaia*. La signification est identique si on dit en latin *plaustralia*, c'est-à-dire des choses si énormes qu'elles semblent une charge capable de remplir un fourgon. Voilà pourquoi les Grecs employaient l'expression *hamaxiaia rhēmata* (paroles qui rempliraient un chariot) de la façon dont Horace a parlé de mots d'un pied et demi. Des mots de ce genre, on en découvre chez Aristophane dans *Les Guêpes*...]. Et Érasme mentionne encore l'origine de l'expression dans ses prologomènes : « *Proverbia fere faciem habent, quoties quae sunt artibus peculiaria uocabula, alio detorquentur ut δις διὰ πασῶν, id est bis per omnia a musicis, ἐκ διαμέτρου, id est ex dimetente a mathematicis, item sesquipedalia uerba, incudi reddere [AP. 441] a fabris aerariis, ad amussim a fabris lapidariis, nullam lineam duxi a pictoribus, extremum actum adungere a scaenis.* » [Chaque fois que des termes de métier sont tournés en un autre sens, ils prennent presque une allure d'adage, comme *dis dia pasón*, c'est-à-dire deux fois pour toutes, emprunté aux musiciens, *ek diametrou*, c'est-à-dire diamétralement, emprunté aux mathématiciens ; ou de même « des mots d'un pied et demi », « remettre sur l'enclume » emprunté aux orfèvres, « au cordeau », emprunté aux maçons, « je n'ai tracé aucun trait », emprunté aux peintres, « ajouter une dernière acte », dérivant du langage théâtral.] (QSP, § XIII, éd. 1542, p. 10 – SS, I – 2005, p. 36).

²⁹ Dans les adages n° 288 (*ibid.*, p. 129), 1420 (*ibid.*, p. 493), 4055 (*ibid.*, p. 1053).

*ridetur, chorda qui semper oberrat eadem,
 sic mihi, qui multum cessat, fit Choerilus ille,
 quem bis terque bonum cum risu miror ; et idem
 indignor **quandoque bonus dormitat Homerus** ;
 uerum operi longo fas est obrepere somnum. 360*

***Vt pictura poesis ; erit quae, si propius stes,
 te capiat magis, et quaedam, si longius abstes ;
 haec amat obscurum, uolet haec sub luce uideri,
 iudicis argutum quae non formidat acumen ;
 haec placuit semel, haec deciens repetita placebit***³⁰. 365

Sont ici soulignés les fragments de vers qui ont donné naissance à un adage et font l'objet d'une notice³¹, et sont indiqués en gras les vers qui se trouvent cités en appui et comme

³⁰ Qui a su mêler l'utile à l'agréable a remporté tous les suffrages, charmant et instruisant à la fois son lecteur ; [345] cet ouvrage-là rapporte de l'argent aux Sosies, celui-là traverse les mers et donne une longue vie à la réputation de son auteur. On trouve néanmoins des fautes que nous aimerions pardonner, car la corde ne rend pas toujours le son que souhaiteraient la main et l'esprit, et donne souvent un grave au musicien qui veut en tirer un aigu, [350] et l'arc ne frappera pas toujours chaque cible qu'il menace. Mais en un poème où brillent bien des splendeurs, je ne serai pas choqué pour ma part de me heurter à quelques taches que la négligence y a glissées ou contre lesquelles la nature humaine s'est trop peu prémunie. Qu'est-ce à dire, donc ? Le copiste sera impardonnable si, [355] quoique mis en garde, il commet toujours la même faute, on se moquera du citharède qui toujours se trompe sur la même corde, de la même façon un écrivain plein de négligences devient à mes yeux ce Cherilus que je m'étonne en souriant de trouver bon deux ou trois fois, alors que je m'emporte s'il arrive au bon Homère de sommeiller ; pourtant, au cours d'un travail de longue haleine, il est permis de se laisser surprendre par le sommeil. [360] Il en va de la poésie comme de la peinture : il y en aura, qui, si tu te tiens tout près, te captiveront davantage, et d'autres si tu t'en éloignes ; telle œuvre aime l'obscurité, telle autre réclame d'être contemplée en pleine lumière, qui ne redoute pas le regard perçant du critique ; [365] l'une plaira une seule fois, l'autre plaira, même revue dix fois.

³¹ Il s'agit des Adages 409 & 460 : « 409. *Eadem oberrare chorda / Horatius in Arte poetica sententiam haud dissimilem dissimili metaphora extulit : Et citharoedus, inquiens, Ridetur, chorda qui semper oberrat eadem.* [AP, v. 355-6]. *A cantoribus ducta translatio est, quibus uehementer foedum sit in iisdem fidibus saepius peccare. In eos igitur concinne dicetur, qui vel in simili re crebrius peccant vel culpam eandem iterum atque iterum committunt. Primus enim lapsus vel casui datur vel imprudentiae, iteratus stultitiae tribuitur aut inscitiae.* » [Se tromper sur la même corde. Dans l'Art poétique, Horace en recourant à une métaphore différente a produit un adage guère différent <de l'ad. 408, *Iterum eundem ad lapidem offendere*, acheter deux fois sur la même pierre>, disant : « on se moquera du citharède qui toujours se trompe sur la même corde ». La métaphore dérive des chanteurs pour qui c'est une profonde honte de se tromper trop souvent sur les mêmes accords. Cette expression sera employée avec à propos contre ceux qui soit se trompent trop souvent sur la même chose, soit commettent sans cesse la même faute. La première erreur est en effet imputée au hasard ou au manque de réflexion ; une erreur répétée est due soit à la bêtise, soit à l'ignorance.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 161).

« 460. *Omne tulit punctum. Omnium calculis / Omne tulit punctum et Cunctorum calculis legimus pro eo, quod est : omnium sententia et comprobatione. Quorum prius translatum est a consuetudine comitorum, ubi tabella circumferri consuevit, in qua puncto apposito significabant, cui candidatorum suffragarentur. Posterius a iudiciorum sortibus, de quibus paulo superius meminimus. Horatius : Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.* [AP 343] / *Nam qui iucunda modo scribunt, iis duntaxat placent, qui uoluptatem appetunt. Contra qui utilia, ab iis tantum probantur, quibus utilitas quaeritur. At qui uoluptatem cum utilitate coniungunt, is omnium suffragio laudabitur. Idem in Epistolis : Discedo Alcaeus puncto illius, ille meo quis ? Quis nisi Callimachus ?* [Ep. II, 2, 99-100] *Item in epigrammate choliambico, quod refertur a Porphyrione : Ciconiarum Rufus iste conditor, / Hic est duobus elegantior Plancis, / Suffragiorum puncta non tulit septem. / Aristides in Themistocle ή κοινή ψηφος Ἑλλήνων, id est qui est communis Graecorum calculus, dixit pro eo, quod erat : totius Graeciae consensus. Cicero libro Tusculanarum quaestionum secundo : Quae flamma est, per quam non cucurrerunt qui haec olim punctis singulis colligebant ?* [Tusc., II, XXVI-62] *Agit autem de magistratibus, qui singulorum civium suffragiis mandabantur. Apuleius Asini sui libro sexto : Certe calculo cunctorum, utcumque mors ei fuerat destinata* [As. VI, 31, 2], *id est, omnium suffragiis sententiisque.* » [Il remporte tous les suffrages – À l'unanimité des suffrages. Nous lisons « il remporte tous les suffrages » et « à l'unanimité des suffrages » au lieu de ceci : avec l'assentiment et l'approbation de tous. La première expression dérive de la pratique des comices, durant lesquels on avait pour

illustration dans d'autres notices³², ou bien, comme je le signalais plus haut, en contradiction avec le sens général de la formule : le vers 350 combat l'idée impliquée par le trait de Procris³³ et j'ai déjà commenté le v. 365 cité dans l'adage 438 « *Crambe bis posita mors* ». On voit donc comment sont arrachés à leur contexte des vers ou plus souvent des fragments de vers en vue de nourrir des notices qui n'ont pas toujours un rapport manifeste avec le contexte dont ils sont issus.

La plus célèbre des formules, sans doute, de l'*Art poétique*, l'*Ut pictura poesis*, reçoit par exemple un traitement bien singulier au sein de l'adage n°2048³⁴. Après y avoir montré que Lucien ou Diphile, lus chez Athénée, s'appuyant sur un vieux dicton grec, s'accordent, à reconnaître la même liberté créatrice aux poètes et aux peintres, Érasme leur associe à fort juste titre les vers 9 & 10 de l'*Art poétique*³⁵. Il commente ensuite ces vers à l'aide d'un passage du *de Vita beata* de Sénèque qui fait évoluer la réflexion vers le problème de l'inspiration et du *furor poeticus* ; mais c'est aussitôt pour souligner les nombreux points communs (« *plurimum cognationis* ») entre peinture et poésie, et pour citer la célèbre formule de Simonide sur la poésie muette et la peinture parlante. Surgit alors le très sec : « *Proinde Horatius : Ut pictura poesis* » Et l'on n'en saura jamais plus, puisque la dernière phrase de la notice est consacrée à l'application de l'adage : *torquere potest*³⁶ ...

Alors qu'elle a donné lieu à tant d'interprétations diverses, voire de malentendus, la célèbre formule n'est nullement mise en contexte, encore moins explicitée. Bien sûr dans l'adage 2001, sur lequel nous reviendrons en conclusion, Érasme pour répondre à ses détracteurs revendique ce caractère allusif et superficiel, disant que s'il fallait qu'il rentre dans tous les détails, il produirait un volume sur chaque adage³⁷, mais le lecteur ne peut que

habitude de faire circuler un tableau sur lequel on désignait par un point celui des candidats sur lequel s'était porté le suffrage. La seconde provient du tirage au sort des juges que nous avons mentionné un peu plus haut. Horace : « Qui a su mêler l'utile à l'agréable a remporté tous les suffrages ». En effet, ceux qui composent des œuvres agréables seulement ne séduisent que ceux qui recherchent le plaisir. À l'inverse, ceux qui composent des œuvres utiles ne sont estimés que de ceux qui recherchent l'utilité. Mais celui qui a réuni plaisir et utilité est unanimement loué. On lit de même dans ses *Épîtres* : « En le quittant, je suis un Alcée selon son suffrage, et qu'est selon le mien ? Qui, sinon Callimaque ? » De même dans une épigramme composée de choliambes, rapportée par Porphyryon : « Ce Rufus qui accomode les cicognes est plus raffiné que deux Plancus ; mais il n'a pas emporté les sept suffrages des votants... » Aristide a dit à propos de Thémistocle *hè koinè psephos hellênôn*, c'est-à-dire qui est le suffrage unanime des Grecs, en raison de ce fait : l'approbation qu'il avait rencontrée auprès de la Grèce entière. Cicéron, au livre II des *Tusculanes* : « Quels brasiers ne traversèrent-ils pas autrefois pour chercher à s'assurer chacun des points ? » Il évoque les magistratures qui étaient confiées selon les suffrages de chaque citoyen. Apulée, au livre VI de son *Ane d'or* : Assurément, selon le bulletin de chacun, la peine de mort fut en tout cas prononcée contre lui, c'est-à-dire selon les suffrages et l'opinion de tous. »] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 179).

³² Par exemple, les vers 361-2 & 365 appuient des adages autour de l'idée de duplication du plaisir (n° 149 & 438) ; les vers 352-3 & 359 de l'AP sont cités dans les *Herculei Labores* à propos des fautes, je vais y revenir en conclusion.

³³ Voir l'adage n° 1687 (« *Procridis telum* ») : à la différence de l'arc évoqué par Horace (« *Huic diversum est illud Horatianum* »), Céphale ne rate jamais sa cible, lui, même quand il vise sa femme.

³⁴ Transcrit et traduit en fin de première partie, *supra*, p. 7-8.

³⁵ « *Pictoribus atque poetis / quidlibet audendi semper fuit aequa potestas.* » [Aux peintres comme aux poètes, a toujours été conféré un égal pouvoir d'oser tout ce qu'ils veulent].

³⁶ Pour l'utilisation assez courante du verbe *torquere* ou *detorquere* par Érasme, voir les passages relevés par J. Chomarat, *Grammaire & rhétorique chez Érasme*, t. II, p. 781. Montaigne dira de son côté : « Je tors bien plus volontiers une belle sentence pour la coudre sur moy... » (I, 25/26 ; p. 178 éd. Pléiade).

³⁷ Il prend alors l'exemple de l'adage n°2401, *Risus Sardonius*, énumérant toutes les recherches érudites, d'ordre géographique, historique, voire botanique, auxquelles aurait pu donner lieu ce rire sardonique : « *Hoc propositi si mihi fuisset, quis non videt ex singulis adagiis singula volumina reddi potuisse ? Qui minus absurdum hoc quam si proverbium Ἰλιὰς κακῶν [ad. 226] enarraturus universum bellum Trojanum a gemino, sicut ait Flaccus, ovo [AP 147]*

se sentir frustré de ce butinage assez désordonné, qui laisse tant de questions de conséquence en suspens.

Je voudrais à ce sujet dire un étonnement : certaines des formules qui, à l'instar des *aegri somnia* du vers 7, nous semblent aujourd'hui parmi les plus célèbres de l'*Art poétique* – comme l'injonction du vers 99 « *dulcia sunt* », comme l'impératif du début « *in medias res* » (v. 147), ou encore l'épigraphe retenue en 1565 par Ronsard pour la page de titre de son *Abbrégé de l'art poétique*, le célèbre vers 309 « *Scribendi recte sapere est et principium et fons* » –, ne sont pas même citées, encore moins glosées. Mieux, Érasme saute à pieds joints par-dessus le vers 333 (alors qu'il exploite les vers contigus, comme le montre notre tableau), vers si bien frappé qu'il deviendra la formule-phare du siècle classique « *Aut prodesse volunt aut delectare poetae* ».

Et alors même qu'il cite une partie du passage si controversé à la Renaissance concernant la manière de traduire les poètes, il ne retient même pas l'expression-phare *Fidus interpres* (traducteur fidèle) qui a été tant glosée³⁸, tout concentré qu'il est sur la dimension métaphorique du début du passage horatien :

2427. *Nemo quenquam ire prohibet publica via*
Proverbii speciem habet et illud Plautinum ex Curculione : Nemo ire quenquam prohibet publica via. / Quo significant rerum communium aequalem omnibus usum esse neque cuiquam vertendum vitio, quod jus publicum concedit. Plautus ad sensum turpiculum deflexit, nempe ad usum scorti publicitus prostantis. Videtur autem effictum ad imitationem Pythagorici symboli iubentis τῆς λεωφόρου βαδίζειν, id est publicam ingredi viam, aut contra, τῆς λεωφόρου μὴ βαδίζειν. Quo quidem mihi respexisse videtur Flaccus in Arte poetica, cum ait :

*Publica materies privati juris erit, si
 Nec circa vilem patulumque moraberis orbem
 Nec verbum verbo curabis reddere. [AP, 131-3]*

Nul n'interdit à quiconque de se promener sur la voie publique. Cette répartie de Plaute dans le *Chareçon* me semble également avoir une allure proverbiale : « Nul n'interdit à quiconque de se promener sur la voie publique ». On laisse entendre par là qu'il existe un accès égal de tous aux espaces publics et que nul ne peut se voir reprocher d'utiliser ce que le droit commun lui a concédé. Plaute a détourné le propos en un sens un peu honteux pour l'appliquer à une prostituée offrant publiquement ses charmes. Or cela me semble fait à l'imitation du symbole pythagorique invitant à *tēs leōphorou badizein*, c'est-à-dire à arpenter la rue, ou au contraire à *tēs leōphorou mē badizein* [à ne pas arpenter la rue]. C'est à cela que me semble avoir songé Horace lorsqu'il dit dans l'*Art poétique* : « Tu feras d'une matière empruntée au domaine public ton bien propre si tu ne t'attardes pas à faire le tour de la piste banale et ouverte à tous et si tu ne t'attaches pas à rendre le mot par le mot... »

Plus troublant dans l'adage 460 (« *Omne tulit punctum. Omnium calculis*³⁹ ») qui prend pour base le vers 343, point d'arrivée du développement des dix vers précédents prônant la

pergam ordiri aut explicaturus Ὀδύσειον μηχανήμα [ad. 1779] *universum Odysseae retexam argumentum ?* » [Si telle avait été mon intention, qui ne voit qu'on aurait pu tirer un volume entier de chaque adage ? Serait-ce moins absurde, si devant commenter l'adage *Ilias kakôn* <une Iliade de maux> je m'entétais à commencer à raconter la guerre de Troie en son entier, depuis les deux œufs, comme dit Horace, ou si, devant expliquer l'expression *Odusseion mēchanēma* <un tour d'Ulysse>, je dévoilais le sujet de l'*Odyssee* dans son ensemble.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 632).

³⁸ Voir par ex. le chapitre II de l'ouvrage de G. P. Norton, « *Fidus interpres* : readings and misreadings », *The Ideology and Language of Translation in Renaissance France*, Genève, Droz, 1984, p. 57-90.

³⁹ Texte transcrit et traduit *supra*, note 31.

conjonction indispensable du *docere* et du *placere*, Érasme, comme le montre bien le *titulus*, concentre son attention sur la métaphore initiale du vers (*omne tulit punctum*), métaphore renvoyant au déroulement matériel du vote au cours des comices, bien plus que sur l'impératif fondamental imposé par Horace qu'Érasme délaie ensuite un peu mollement en trois courtes phrases (entre la citation et le nouveau paragraphe). Plus que les implications littéraires de ce vers fameux, visiblement, les cinq citations suivantes l'attestent, le fait de société, la procédure du vote retiennent seuls son attention. Et les deux derniers pieds de cet hexamètre (« *utile dulci* ») qui forment pourtant une admirable sentence concentrant de manière extraordinairement frappante à travers son jeu sonore les onze vers du passage, ont laissé le parémiographe indifférent : il ne l'a même pas considérée comme un adage, alors qu'elle est en un, incontestablement, comme le montre le succès de cette devise encore aujourd'hui.

Dans l'ensemble on est donc assez surpris qu'un auteur qui a tant réfléchi sur le style et tant composé d'ouvrages de *optimo genere dicendi* n'ait pas accordé plus de place dans ce recueil d'*Adages*, qui est aussi un instrument du mieux dire, aux objurgations ou aux préceptes concernant la composition stylistique que l'*Épître aux Pisons* livre en grand nombre, et qui sont souvent si bien frappés. Seules deux grandes thématiques développées par l'*Art poétique* ont retenu l'attention d'Érasme : la peinture des mœurs romaines et la dimension éthique ou psychologique du discours horatien d'une part ; la nécessité de la relecture et le problème de la correction des textes d'autre part.

Sur le premier point je viens de montrer à propos du « *Omne tulit punctum* » l'intérêt, à travers la métaphore, pour le fait de civilisation qu'elle recouvre ; mais on pourrait multiplier les exemples. Déjà, l'Adage 324, n'explicitant pas le complément (*exemplaria Graeca*) du double impératif *versate*, évacue l'objet même du propos horatien au vers 269 – l'impératif du travail et de l'imitation –, pour ne retenir que l'hyperbole temporelle marquant l'effort⁴⁰.

Érasme s'est en fait surtout plu à recueillir les considérations d'ordre moral dont Horace avait émaillé son *Art poétique* : la vieillesse emportant ce que la jeunesse avait apporté⁴¹, ou la dénonciation finale, à travers la sévérité du critique Quintilius, de la philautie insane des

⁴⁰ « 324. *Noctesque diesque. Assiduam atque infatigabilem diligentiam passim hac figura significant : Noctesque et dies. Horatius in Arte : Nocturna versate manu, versate diurna [AP 269]. Hesiodus : Νύκτας τε καὶ ἡμέατα, id est Noctesque diesque. Idem alibi : Ἡμὲν ὄτ' εὐνάσῃ καὶ ὅταν φάος ἱερὸν ἔλθῃ, id est : Cumque cubile petit cumque aureus exoritur sol. Est subinde et apud Homerum : Νύκτας τε καὶ ἡμέατα πάντα, id est Omnes noctesque diesque. » [Nuit et jour. Par cette figure, on désigne partout un zèle continu et infatigable : et jour et nuit. Horace, dans l'*Art poétique* : « Feuillotez la nuit, feuillotez le jour... ». Hésiode : *nuktas kai hemata*, c'est-à-dire nuit et jour. Le même auteur ailleurs : *emen bot' eunazē kai botan phaos hieron elthē*, c'est-à-dire « Quand il rejoint sa couche et quand se lève le soleil aux rayons d'or. » On trouve aussi souvent chez Homère : *nuktas te kai hemata panta*, c'est-à-dire « chaque nuit et chaque jour. »] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 140).*

⁴¹ « 1537. *Ipsa senectus morbus est. Terentius in Phormione : Ipsa senectus morbus est. Proverbiali figura dictum videtur. Nam in senibus, ut absit morbus, ipsa senecta per se mala valetudo est. Unde illud frequens apud Homerum χαλεπὸν γῆρας, id est molesta senectus. Iliados Θ : Σὴ δὲ βίη λέλυται, χαλεπὸν δὲ τε γῆρας ὀπάζει, id est Viribus effectum jam te premit aspra senectus. Et apud Vergilium : Subeunt morbi tristisque senectus. [Georg., III, 66] Horatius in Arte poetica : Multa ferunt anni venientes commoda secum, / Multa recedentes adimunt [AP 175-6]. Juvenalis :... » [La vieillesse même est une maladie. Térence dans le *Phormion* : « La vieillesse même est une maladie ». Cela semble dit sous forme de proverbe. Car chez les vieillards, quand bien même ils ne souffriraient d'aucun mal, la vieillesse elle-même constitue en soi une maladie. D'où ce mot fréquent chez Homère : *chalepon geras*, c'est-à-dire âpre vieillesse. Au chant VI de l'*Iliade* : *Sè de biē lelutai, chalepon de te geras opazei*, c'est-à-dire « Vidé de tes forces, désormais l'âpre vieillesse t'accable ». Et chez Virgile : « Surviennent les maladies et la triste vieillesse ». Horace, dans l'*Art poétique* : « En venant les années apportent mille avantages, en se retirant, elles en emportent mille. ». Et Juvénal...] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 524).*

mauvais auteurs⁴². Dans cet adage 1017 comme ailleurs, Érasme applique à l'humanité entière le trait qui visait les seuls poètes chez Horace ; ce faisant, il s'autorise peut-être de tel autre passage, relevé ailleurs⁴³, où l'indispensable travail poétique était envisagé par Horace à travers l'allégorie du coureur :

*Qui studet optatam cursu contingere metam,
multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit,
abstiniuit uenere et uino*⁴⁴. [AP. 412-4].

De notice en notice, on retrouve aussi les analyses psychologiques qu'Horace avait pu livrer, qu'il s'agisse de la nature des personnages dramatiques, comme l'adolescent qui, nous dit le vers 160, change d'une heure à l'autre⁴⁵, comme le jeune homme, plus malléable que la cire, mais rétif à toute remontrance⁴⁶, ou encore comme le vieillard *laudator temporis acti* du vers 173⁴⁷ ; ou qu'il s'agisse de cette évocation en trois vers des rois qui « torturent leurs proches à coup de coupes⁴⁸ » (v. 434-436), chargée avec deux autres passages horatiens⁴⁹

⁴² « 1017. *Sine rivali diligere. Sine rivale diligere dicuntur qui stulte mirantur, quod nemo alius concupiscat, veluti simia catulos suos et miratur, et amplectitur, et indocti poetae suas nugas soli diligunt. Sumpta est allegoria ab amantibus, quibus est amica deformis et quam alius nemo velit. Exstat adagium in Epistolis Ansonianis. M. Tullius ad Atticum libro sexto. Hujus nebulonis oratione si Brutus moveri potest, licebit eum solus ames, me aemulum non habebis. Item lib. ad Qu. Fratrem tertio : O dii, quam ineptus, quam se ipse amans, sine rivali [Cic, ad Qu. Fr. III, VIII-4]. Horatius in Arte poetica : Nullum ultra verbum aut operam sumebat inanem, / Quin sine rivali teque et tua solus amares [AP 443-4] ». [S'apprécier sans avoir de rivaux. On dit qu'il « s'apprécient sans avoir de rivaux » de ceux qui admirent stupidement ce que personne d'autre ne convoiterait, comme un singe admire et cajole ses petits et comme les poètes sans culture sont seuls à chérir leurs bagatelles. Cette allégorie dérive des amants qui aiment un laideron dont aucun autre homme ne voudrait. L'adage se trouve dans les *Épîtres* d'Ausone. Cicéron au livre VI des *Lettres* à Atticus : « S'il se peut que Brutus soit touché par le discours de ce vaurien, libre à toi de l'aimer tout seul : tu ne m'auras point pour rival ». De même au 3^e livre des lettres à son frère Quintus : « Dieu, quel sot ! Comment s'aimer soi-même sans rival ? Horace, dans l'*Art poétique* : <Quintilius> ne disait pas un mot de plus, ou bien ne se donnait pas la peine en vain de t'empêcher de t'aimer sans rival, toi seul et tes productions.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 362).*

⁴³ « 1453. « *Neque compluitur, neque sole aduritur ... de eo dici solitum, qui procul ab omni incommoditate semotus vitam ageret. Cui contrarium illud Horatianum : sudavit et alsit, et pulveris et solis, et coelestis aquae patiens latus. Negotiatores, milites, athletae, nautae atque id genus homines soli ferendo et imbribus tolerandis assuescant oportet. Qui domi molliter vivit, ab his malis abest. Quamobrem in hominem delicatum et ad labores ferendos inhabilem quadrabit. » [Il n'est ni trempé par la pluie ni brûlé par le soleil ... on le dit habituellement d'un homme qui passe sa vie loin de tout désagrément. Ce passage d'Horace dit en sens contraire : « il a sué et gelé », son flanc endurent la poussière, le soleil et la pluie tombe du ciel. Il convient que marchands, soldats, athlètes, marins, ce genre d'homme s'habituent à supporter le soleil et endurer les intempéries. Celui qui vit mollement chez lui est à l'abri de ces désagréments. Voilà pourquoi cette expression conviendra à propos d'un homme délicat et peu enclin à supporter les efforts.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 501).*

⁴⁴ Celui qui s'efforce à la course d'atteindre la borne convoitée, a beaucoup enduré et pratiqué durant son enfance ; il a sué et gelé ; il s'est abstenu du sexe et du vin.

⁴⁵ *Mutatur in horas*. Cette expression vient nourrir l'adage 762, « *In diem vivere. Ex tempore vivere* » [vivre au jour le jour] : voir *Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 282.

⁴⁶ *Cereus in vitium flecti, monitoribus asper* (AP, 163). Ce vers sert à illustrer l'adage 2133, « *Cera tractabilior* » [plus malléable que la cire] : voir *Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 668.

⁴⁷ Voir adage 2492 : « *Semper superoris anni proventus melior* » [La production de l'année passée est toujours meilleure] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 748) : « *Sumpta metaphora ab agricolis, qui semper de praesentis anni fructibus queruntur apud dominos. Huc pertinet illud Horatianum : Laudator temporis acti / Se puero.* » [Cette métaphore provient des paysans qui toujours se plaignent auprès de leurs maîtres des récoltes de l'année en cours. Cela touche au mot d'Horace : « Louant le temps révolu de son enfance »].

⁴⁸ « *Reges dicuntur multis urgere culillis / et torquere mero, quem perspexisse laborent / an sit amicitia dignus...* » [quand ils veulent savoir si un homme mérite leur amitié, les rois, dit-on, lui font avaler maintes coupes et le soumettent à la question du vin pur...].

d'appuyer la vérité de l'adage *In vino veritas* (n° 617). Même l'expression *invita Minerva*⁵⁰, qui pose pourtant le problème fondamental de l'articulation entre *ars* et *natura*, sur laquelle Érasme reviendra magistralement en 1528 dans le *Ciceronianus*, ne connaît dans le très court adage éponyme qu'une approche purement morale : nul ne doit forcer sa nature⁵¹.

La théorie poétique horatienne semble donc comme tenue à distance dans les *Adages*, et rares sont en fait les notices qui mettent vraiment en valeur les réflexions théoriques présentes dans l'*Art poétique*, comme l'adage 68, « *Deux ex improviso apparens* » qui prend bien en compte le refus du *deus ex machina*⁵² (*AP*, 191-2) ou les adages 1152, 2169 et 1988, qui à partir du vers 97 appuient son refus de la grandiloquence⁵³ et son refus symétrique de la platitude⁵⁴.

Le seul aspect propre à la théorie horatienne qui soit développé de manière cohérente à travers tout le recueil concerne les fautes et la correction qu'abordent en s'appuyant sur

⁴⁹ Horace, *Odes* III, 19, v. 13-6, et *Épîtres*, I, 5, 16.

⁵⁰ Pour le contexte au sein de l'*AP*, v. *supra*, note 24.

⁵¹ « 42. *Invita Minerva. Latinis et illud est celebratissimum : Invita Minerva, pro eo quod est : refragante ingenio, repugnante natura, non favente coelo. Cicero in Officiis...* » [Sans le secours de Minerve. Cette expression est également très courante chez les Latins : Sans le secours de Minerve, pour dire contre ses dispositions naturelles, contre nature, sans le secours du ciel. Cicéron dans le *De officiis...*] (v. *Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 38). La notice ne donne ensuite que deux citations de Cicéron, transcrit le v. 385 de l'*AP* et s'achève sur ce fragment de Sénèque (*De tranq. an.*, 6, 4) : « *Male enim respondent coacta ingenia ; <reluctante natura, irritus labor est.>* » [Les esprits contraints répondent mal aux attentes : et vainement l'on travaille contre le vœu de la nature]. L'incipit de l'adage 37 avait pourtant posé la base d'une réflexion d'ordre poétique : « *Crassa Minerva. Pingui Minerva. Crassiore Musa. / Minerva juxta poetarum fabulas artibus atque ingenii praesidet. Unde et illud fluxit : Invita Minerva.* » [D'une Minerve crasse ; d'une Minerve grossière ; d'une Muse fort crasse. Selon les récits poétiques, Minerve préside aux arts et aux dispositions naturelles. D'où vient aussi cette autre expression : sans le secours de Minerve...] (*ibid.*, p. 37).

⁵² « ... *Hujus rei exemplum videtur ab Homero ductum, qui quemadmodum Iliados primo Palladem inducit, ut ferocientem Achillem compesceret, ita compluribus aliis locis numen aliquod allegat. Quod quidem Horatius in Arte poetica vetat in comoediis fieri, nisi rerum difficultas major sit quam ut possit humana ope explicari : Nec deus intersit, nisi dignus vindice nodus / Inciderit. Qua ratione Plautus in Amphitryone Jovem induxit eoque tragicocomoediam vocat.* » [L'exemple de ce type de surgissement divin semble venir d'Homère : de même qu'il a introduit Athéna au premier livre de l'*Iliade* afin qu'elle apaise la fureur d'Achille, de même en maints autres passages, il envoie une divinité. Facilité que dans son *Art poétique*, Horace interdit dans les comédies, à moins que la difficulté soit trop grande pour pouvoir être expliquée par des moyens humains : « Que nul dieu n'intervienne à moins que ne se présente un nœud digne d'un pareil libérateur ». Voilà pourquoi dans *Amphitryon* Plaute fait intervenir Jupiter et qu'il appelle sa pièce tragi-comédie.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 47). On trouve également une mention rapide de la règle des cinq actes, édictée par le v. 189 de l'*AP*. au sein de l'adage 135 (« *Supremum fabulae actum addere* » ; v. *ibid.*, p. 73).

⁵³ Voir les textes transcrits et traduits *supra*, note 28.

⁵⁴ Adage 1988. *Humi serpere. Humi serpit oratio, quae pressior humiliorque est quam oportet, semper quasi jacens, nunquam assurgens. Horatius : Nec sermones ego malle / Repentes per humum quam res componere gestas [Ep. II, 1, 250-1]. Idem in Arte poetica : Serpit humi tutus nimium timidusque procellae [AP 28]. / Quod quidem aut a navigantibus translatus est aut ab iis, qui procumbentes in terram ita reptant, ne erectos turbo ventorum auferat. Gregorius Nazianzenus in oratione contra Eunomianos deflexit ad homines, ostendens non esse cuiuslibet de rebus divinis disserere...* » [Se traîner à terre. Un discours traîne à terre lorsqu'il est plus humble et modeste qu'il ne conviendrait, toujours gisant pour ainsi dire, ne se relevant jamais. Horace : Je ne préférerais pas pour ma part écrire des conversations qui rampent à terre plutôt que tes hauts faits... ». Le même, dans l'*Art poétique* : « on se traîne à terre par excès de prudence et crainte de la tempête ». Cette expression est inspirée soit par les navigateurs soit par les gens qui s'applatissent sur le sol et y rampent de manière à ne pas être emportés par les tourbillons de vent en restant debout. Grégoire de Naziance dans son Discours contre les Eunomiens l'a appliqué aux hommes, montrant qu'il n'est pas donné à tout le monde de traiter de sujets sacrés...] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 625).

l'*Art poétique* au moins huit adages⁵⁵. Comme il se trouve que celui qui ouvre la 3^e chiliade est aussi le seul adage où sont cités quatre vers de l'*Art poétique* qui tous ont trait à la relecture, au polissage et à la correction, j'en viens à ma conclusion : Érasme sous l'invocation d'Horace en ses *Herculei labores*.

Les *Herculei Labores* constituent l'un des adages les plus longs, apparu dès 1508, mais qui a subi dans les éditions postérieures nombre d'ajouts et de corrections. D'emblée Érasme y pose que l'expression « Travaux d'Hercule » désigne soit des travaux exigeant une force herculéenne, soit des tâches utiles, apportant beaucoup de bien aux autres, mais peu de gloire et beaucoup de jalousie, surtout, à celui qui les a accomplies. L'enjeu de ces dix grandes pages in folio dans la première édition posthume (dix-neuf pages dans la traduction de M. Mann-Philips), est de nous persuader que les deux acceptions de l'adage doivent lui être appliquées, à lui, l'*homuncio* qui restaure les Belles Lettres tout en affrontant la haine et l'envie des ignares⁵⁶.

Visiblement Érasme répond ici à ses détracteurs qui lui reprochaient de travailler trop vite et de livrer un texte non dépourvu d'oublis ou de fautes. À ces objections, il répond en termes d'efficacité, tout en soulignant la difficulté de la tâche (l'éclatement de la matière première conjuguée à la dépravation des textes-sources ; les innombrables passages en grec, souvent versifiés, qu'il lui faut traduire), ses difficiles conditions de travail⁵⁷, et l'impossibilité pour un homme seul d'abattre en quelques mois pareil labeur, qu'il compare non sans complaisance au rocher de Sisyphe. Or ce travail immense, démesuré même pour un seul homme a été accompli en un peu plus de six mois au sein de l'atelier d'Alde. Dans de telles conditions, quoi d'étonnant à ce qu'il ait par endroits trébuché ?

Proinde qui in tantis difficultatibus versetur quas omnis vel percensere sit difficillimum, quid mirum si quando labi contingat maxime festinantem ? Cur autem mihi festinandum fuerit, mox reddetur ratio. Quodsi Flaccus etiam in aliis argumentis in quibus haec absunt incommoda dat veniam : Maculis, quas aut incuria fudit / Aut humana parum cavit natura [AP 352-3], si concedendum putat ut in opere longiusculo somnus obrepat, si non indignatur Homero alicubi dormitanti [AP 360, 359], quid tandem causae est cur mare caelo misceamus, si pauculi forte errores in huiusmodi deprehendantur opere, in quo praeter communes illas labendi causas nec liberum sit rem tuis auspiciis peragere et ejusmodi duces habeas qui subinde praebeant ansam errandi ?

⁵⁵ Il s'agit des Adages n° 409 (« Eadem oberrare chorda »), 457 (« Stellis signare. Obelo notare »), 458 (« Notari ungui et similia »), 491 (« Ad unguem »), 492 (« Incudi reddere »), 1687 (« Procridis telum »), 2001 (« Herculei labores »), 2048 (« Liberi poetae et pictores »).

⁵⁶ « Quodsi ullis hominum laboribus hoc cognominis debetur ut Herculani dicantur, eorum certe vel maxime deberi videtur qui in restituendis antiquae veraeque litteraturae monumentis elaborant. Quippe qui, cum sudores incomparabiles suscipiant propter incredibile negotii difficultatem, tamen vulgi summam in se concitant invidiam. » [Or s'il est un travail humain qui mérite d'être dit herculéen, c'est bien et même surtout celui des hommes qui travaillent avec soin à restaurer les monuments de l'antique et véridique culture. Ces hommes qui assurément entreprennent des travaux incomparables et pénibles en raison de l'incroyable difficulté de la tâche, s'attirent néanmoins la plus vive inimitié de la foule.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 630). Et la clause de l'adage est parfaitement claire, qui opère le couplage paradoxal du héros antique, né « sous la quatrième lune », comme le dit Eustathe (et l'adage n° 77 ; v. *ibid.*, p. 50-1), et du petit bout d'homme : « Proinde soleo et ipse mihi quarta luna videri natus, cui nescio quo fato contigit in huiusmodi plus quam Herculeanos labores incidere. » [Ainsi, souvent, il me semble à moi aussi être né sous la quatrième lune, moi à qui par je ne sais quel destin, il est échu de rencontrer des travaux plus qu'herculéen de ce genre.] (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 636).

⁵⁷ Dans cette perspective, cet adage 2001 est à lire en parallèle avec le n°1001, « Festina lente » où Érasme rend bien entendu hommage à l'éditeur vénitien, mais se décrit aussi en train de composer ses adages « en moins de neuf mois », au milieu du fracas de l'atelier d'Alde (*ibid.*, p. 355).

Quoi d'étonnant, par conséquent, si, à l'homme qui se trouve au milieu de tant de difficultés qu'il serait bien difficile de toutes les recenser seulement, il arrive dans la précipitation de commettre une faute ? La raison de ma précipitation sera bientôt exposée. Et si, même à propos de sujets qui ne comportent pas ces difficultés, Horace accorde son pardon « aux taches que la négligence a laissé échapper ou dont la nature humaine n'a pas su se préserver », s'il estime qu'on peut admettre que « dans une œuvre de longue haleine le sommeil nous surprenne », s'il ne s'indigne pas « de voir parfois Homère sommeiller », quelle sera la raison pour laquelle on ira mêler la mer au ciel, si par hasard on découvre quelques minces erreurs dans un ouvrage de ce genre, où sans compter les sources habituelles d'erreur, il t'est impossible de mener ce travail à bien par toi-même et où tu trouves des guides qui sans cesse t'induisent en erreur ? (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 632)

Bien entendu, Érasme, dans sa précipitation, n'a pas conservé son texte chez lui jusqu'à la 9^e année⁵⁸, il a par là enfreint l'objurgation d'Horace et prêté le flanc à la critique ; mais, se défend-il ici, il ne compose pas de la poésie, mais une masse textuelle énorme (des chiliades...) ; et puis, même Horace, poursuit-il, admet les fautes. Il faut bien reconnaître que ce faisant, Érasme *tord* le vers 359 de l'*Art poétique* puisque Horace y dit bien se fâcher « quand l'excellent Homère sommeille » ; or Érasme écrit : « *si non indignatur* » : il eût mieux fait de s'en tenir au seul vers 360, particulièrement adapté au colossal travail des *Adages* : « *operi longo fas est obrepere somnum* »...

⁵⁸ « *Siquid tamen olim / scripseris, in Maeci descendat iudicis auris / et patris et nostras, nonumque prematur in annum / membranis intus positis; delere licet / quod non edideris; nescit uox missa reuerti.* » (AP 386-390) [Tout ce que tu auras pu un jour écrire, soumets-le aux oreilles du critique Mécius, à celle de ton père et aux nôtres et garde-le huit années complètes chez toi, tenant bien enfermées tes feuilles : tu pourras toujours détruire un inédit mais la parole lâchée ne saurait revenir.]. L'injonction du vers 388, comme un reproche sans cesse entendu par Érasme, sans doute, revient à trois reprises sous sa plume au cours de ce seul adage 2001 : « *Videbam et ordinem nonnullum induci posse, si similitum, dissimilium, contrariorum consiniumque rationem secutus titulos quam plurimos proposuissem et unumquodque proverbium velut ad suam classem retulissem. Verum hunc prudens omisi, partim quod in huiusmodi miscellaneis hoc ipsum mihi videretur nescio quo pacto decere, si nullus adsit ordo, partim quia videbam, si omnia ejusdem sententiae velut in eandem classem infulsissem, futurum ut ex aequalitate lectori taedium oboriretur ac subinde nauseans clamaret illud Δις κράμβη θάνατος καὶ Διὸς Κόρινθος ἔστιν ἐν τῷ βιβλίῳ, partim quod me deterruerit magnitudo laboris. Cur enim mentiar? Perspiciebam id fieri non posse, nisi totum opus denuo a capite usque ad calcem retexuissem, neque cogitandum de editione, nisi jam supremum illum colophonem addidissem, ut vere jam opus futurum fuerit* Horatiano novennio [AP. 388]. *At nunc licuit etiam inter edendum adungere, si quid occurreret indignum quod praetermitteretur [...]. Sed dixerit mihi quispiam monitor baud aspermandus : ... Quis adegit ut praecipitares editionem et opus tam ingens, tam operosum, ut ita dixerim, sesquianno perficeres, perfectum statim vulgares? Quodsi Flacci praeceptum secutus vigilias tuas in nonum presisisses annum [AP. 388], fieri poterat ut non solum eloquentiae gratiam adjungeres, verum etiam ut et copiosius et emendatius opus in lucem exiret nec esset cujus te paeniteret nec cui quicquam apponi velles. Alioquin aut non oportuit suscipere provinciam aut erat susceptae per omnia satisfaciendum. Hic ego profecto (neque enim mihi moris est refragari veris) nonnullam culpaem partem agnoscam necesse est. [...] Quanquam Horatiano praecepto non ita valde commoveor. Hoc enim ille praecepit iis qui ad ingenii laudem scriberent; nos praeter utilitatem lectoris nihil spectavimus. Praecepit iis qui carmen conscriberent, in quo teste Plinio summa desideratur eloquentia; nos adagiorum commentaria colligimus. Denique novennem istam curam [AP. 388], quam tamen nec ipse praestitit in carmine, fortassis praestiterit aliquis in centuria. Verum eandem in chiliadibus tum perquam arduum esse videatur praestare tum requirere parum humanum, cum hoc ipsum abunde laboriosum sit vel scribere chiliadas, ut ne adjungas toties mutandi laborem, qui priore videtur non paulo difficilior. Quanquam equidem arbitror curam quam requirit Horatius non temporum spatiis, sed intentione metiendam esse. Qua quidem de re vere possum affirmare me summis annexum viribus, ut, quod temporis detractum videretur, id vigilantia atque assiduitate studii pensarem, ut sperem candidos lectores nec hanc partem omnino desideraturos. Nam si spatii rationem habeas, praecipitavimus opus; si noctes diesque infatigabili studio desudatas aestimes, maturavimus.* » (*Adagiorum chiliades*, éd. 1542, p. 633, 634 & 634-5).

Annexe 1

Liste des éditions successives des *Adages* (d'après A. Vanautgaerden⁵⁹)

- 1500 – *Desyderii Herasmi, ... Veterum maximeque insignium paroemiarum, id est Adagiorum collectanea...*, Paris, Jean Philippi, 15 juin 1500, in-4° [70] f. [4], a-i⁸ (818 adages – 18,5 feuilles imprimées)
- 1506 – *Adagiorum Collectanea, Varia epigrammata*, Paris, Josse Bade pour Jean Petit, 24 décembre 1506, in-4° [90] f. A⁴, a-i⁸ (Collectanea); A⁸, B⁶ (pour les *Epigrammata*) (22,5 feuilles imprimées).
- 1508 – *Erasmi, ... adagiorum chiliades tres, ac centuriae fere totidem...*, Venise, Alde Manuce, septembre 1508, in-folio [14], 12, 249, [1 bl.] f. A6, B⁸, [C-D]⁶, a-z⁶, &⁶, aa-qq⁶, rr¹⁰ (3260 adages - 138 feuilles imprimées)
- 1515 – *Prouerborum Erasmi Roterodami Chiliades...*, Bâle, Johann Froben, février 1515, in-folio [17] p, col. 1-72, 2 p, 634, [2] p.: [48], 634, [2 bl] p. AA-DD⁶, a-z⁶, A-Z⁶, Aa-Ee⁶, Ff^t, Gg⁸ (3400 adages -171 feuilles imprimées)
- 1518 – *Adagiorum chiliades*, Bâle, Johann Froben, août 1518, in-folio [52], 684, [4] p. A-C⁶, D⁸, az⁶, A-Z⁶, Aa-Kk⁶, Ll⁸ (185 feuilles imprimées)
- 1520 – *Adagiorum chiliades*, Bâle, Johann Froben, octobre 1520, in-folio 12, [40], 791, [1] p. A-C⁶, D⁸, a-z⁶, A-Z⁶, Aa-Vu⁶ (208 feuilles imprimées)
- 1523 – *Adagiorum chiliades*, Bâle, Johann Froben, janvier 1523, in-folio [52], 803, [5] p. aa-cc⁶, dd⁸, a-z⁶, A-Z⁶, Aa-Vu⁶, Xx⁸ (215 feuilles imprimées)
- 1526 – *Adagiorum Opus D. Erasmi...*, Bâle, Johann Froben, février 1526, in-folio [52], 889, [5] p. aa-cc⁶, dd⁸, a-z⁶, A-Z⁶, Aa-Zz⁶, Aaa-Ddd⁶, Eee¹⁰. (236 feuilles imprimées)
- 1528 – *Adagiorum Opus D. Erasmi*, Bâle, Hieronymus Froben & Johann Hervagen, septembre 1528, in-folio [64], 962, [2] p. aa-dd⁶, ee⁸, a-z⁶, A-Z⁶, Aaa-Kkk⁶, Lll⁸ (3646 adages - 257 feuilles imprimées)
- 1533 – *Adagiorum Opus D. Erasmi*, Bâle, Hieronymus Froben & Nikolaus Bischoff [Episcopus], 1^{er} mars 1533, in-folio [72], 1075, [1] p. aa-ff⁶, a-z⁶, A-Z⁶, AA-TT⁶, VV⁸ (4134 adages - 287 feuilles imprimées)
- 1536 – *Adagiorum Opus D. Erasmi*, Bâle, Hieronymus Froben & Nikolaus Bischoff [Episcopus], mars 1536, in-folio [72], 1085, [3] p. aa-ff⁶, a-z⁶, A-Z⁶, AA-TT⁶, XX⁸ (4151 adages - 290 feuilles imprimées)
- 1540 – *Opera omnia - tomus II^m - Adagia*, Bâle, Hieronymus Froben & Nikolaus Bischoff [Episcopus], mars 1540, in-folio [72], 1071, [1] p. aa-ff⁶, a-z⁶, A-Z⁶, Aa-Zz⁶, Aaa-Ttt⁶, Vuu⁶ (286 feuilles imprimées ; 1^{ère} édition posthume, avec ajouts inédits d'Érasme)

Annexe 2

Présence de L'Art poétique d'Horace dans les *Adages* d'Érasme

Vers de l'AP	n° Adage	Titulus de l'Adage (en gras lorsque la formule constitue le <i>titulus</i> , partant est l'objet principal de l'adage)
1, 3-4	378	Ex harenam funiculum necitis
9-10	2048	Liberi poetae et pictores
19-21	419	Simulare cupressum
28	1988	Humi serpere
30	1377	Delphinum silvis appingit, fluctibus aprum
31	405	Fumum fugiens in ignem incidi ; 2604 Nihil minus expedit quam agrum optime colere
79	2990	Archilocum teris
97	1152	Ne magna loquaris ; 1439 Tragique loqui ; 2169 Hamaxiaea ; QSP
13 vers retenus parmi les vers 1 à 100		

114	257	Tiresia caecior
131-3	2427	Nemo quenquam ire prohibet publica via
138-9	814	Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus⁶⁰
147	1386	Ab ova usque ad mala ; 2001Herculei labores
160	762	In diem vivere. Ex tempore vivere
163	2133	Cera tractabilior
173-4	2492	Semper superioris anni proventus melior
175-6	1537	Ipsa senectus morbus est
180-2	100	Oculis credendum potius quam auribus

⁵⁹ A. Vanautgaerden, *Érasme typographe. Humanisme et imprimerie au début du XVI^e s.*, Genève, Droz, 2012, p. 501-527.

⁶⁰ Ce vers est également donné comme exemple de proverbe « emprunté à une fable » dans la première préface des *Adages*, celle de 1500 (Allen 126, l. 222 ; t. I, p. 295).

189 135 Supremum fabulae actum addere
191-2 68 Deus ex improviso apparens

19 vers retenus parmi les vers 101 à 200

246 3083 Juuenari ; 128 Vulpinari cum vulpe
248-250 2426 Ciceris emptor
269 324 Noctesque diesque
274 3486 Metiri digitis
292-4 491 Ad unguem

9 vers retenus parmi les vers 201 à 300

300-1 752 Naviget Anticyras
322 2598 Bullatae nugae
331-2 3054 Digna cedro
335-336 QSP
343 460 Omne tulit punctum. Omnium calculis
350 1687 Procridis telum
352-3 2001 Herculei labores
355-6 409 Eadem oberrare chorda
359-360 2001 Herculei labores (à trois reprises)
361 2048 Liberi poetae et pictores
361-2 149 Bis ac ter, quod pulchrum est
365 438 Crambe bis posita mors
373 3776 Nec deus nec homo
374 1660 Syrbenae chorus
379-382 176 Oportet remum ducere, qui didicit
385 42 Inuita Minerua ; 37 Crassa Minerua. Pingui Minerua
388 2001 Herculei labores

26 vers retenus parmi les vers 301 à 400

413 1453 Neque compluitur, neque sole aduritur
417 3303 Extremum occupet scabies
431-2 288 Veritatis simplex oratio ; 1420 Megarensium lacrimae ; 4055 Praeficarum more
434-6 617 In vino veritas
437 128 Vulpinari cum vulpe
441 492 Incudi reddere & QSP
443-4 1017 Sine riuali diligere
447 458 Notari ungui et similia
450 457 Stellis signare. Obelo notare
470-2 1723 Minxit in patrios cineres
476 1384 Non missura cutem nisi plena cruoris hirudo

17 vers retenus parmi les vers 401 à 476

Au total, **84 vers** sont cités, commentés ou évoqués, soit 17,65 % de l'*Art poétique*